

ECOLE ÉLÉMENTAIRE MORIER

RUE DU MORIER

37300 JOUÉ-LÈS TOURS

EC-MORIER-JOUE-LES-TOURS@AC-ORLEANS-TOURS.FR

Joué-lès Tours, le 03/09/2012

☎ 02 47 78 45 01

MADAME, MONSIEUR,

Les vacances s'achèvent. J'espère qu'elles furent reposantes, profitables pour tous et que, aujourd'hui, vos enfants sont dans les meilleures dispositions possibles pour reprendre le chemin de l'école. Pour le retrouver facilement et simplement, je tiens à vous apporter des informations sur cette rentrée scolaire.

L'équipe enseignante pour l'année scolaire 2012/2013 :

Enseignants	classes
Mme Le Reste	CP
Mme Caboor	CP
M. Beauchamp	CP
Mme Laurent/ M. Maridonneau	CE1
Mme Ribreau/ M. Maridonneau	CE1
Mme Demassougne	CE2
Mme Vanlerberghe	CE2
Mme Hernandez	CM1
Mme Rimbault	CM1/CM2
Mme Toyer	CM2
Mme Simon	CM2

Des réunions d'informations sont proposées pour chaque classe. Je vous invite à faire votre maximum pour être présent lors de ces rencontres. Vous pourrez ainsi poser toutes les questions nécessaires pour une bonne compréhension du fonctionnement de la classe et également faire la connaissance avec l'enseignant(e). Il est préférable de vous organiser pour que votre enfant ne soit pas présent lors de cette réunion. Si toute fois, vous ne pouviez pas trouver un mode de garde, votre enfant devra rester avec vous lors de ce temps. Voici les dates retenues :

vendredi 14 septembre pour les CP (18h00)

lundi 17 septembre pour les CM1 (18h00)

vendredi 21 septembre pour les CE2 (18h00)

lundi 24 septembre pour les CE1(18h00)

mardi 25 septembre pour les CM2 et le CM1/CM2 (18h00)

Direction :

Mr Maridonneau (directeur de l'école) est déchargé de classe le mardi et le vendredi et pourra vous recevoir ces jours là. Pensez pour cela à prendre rendez-vous au 0247784501.

Horaires de l'école élémentaire :

Les enfants ont classe uniquement le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Le matin :

- Ouverture des grilles : 8h20
- Début des cours : 8h30 . A la fermeture des grilles, il convient de sonner à la porte de l'école. Votre enfant doit être accompagné par un adulte jusqu'à sa classe.
- Récréation : 10h00
- Fin des cours : 11h30 (les enfants externes sont conduits à la grille de l'école, les élèves qui mangent à la cantine sont confiés au personnel municipal).

L'après-midi :

- Ouverture des grilles : 13h20
- Début des cours : 13h30.
- Récréation : 14h45
- Fin des cours : 16h30 (les enfants sont conduits à la grille de l'école. Les enfants qui fréquentent le CLAS ou l'accueil périscolaire sont confiés aux animateurs du centre social du Morier. Les élèves prenant le bus sont rassemblés et sont accompagnés par le personnel municipal jusqu'aux cars.

Elèves à besoin éducatif particulier :

L'école a le souci de suivre tous les élèves et de permettre à tous ceux en difficulté de progresser. Pour cela, de nombreuses actions peuvent être entreprises pour les aider (PPRE, remédiation en petits groupes, stage de remise à niveaux, aide personnalisée, ...). Les élèves en difficulté peuvent aussi être suivis par un enseignant du **RASED** (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté). Enfin, sur autorisation parentale, le psychologue scolaire (M. Gasnier) peut aider à comprendre les difficultés d'un élève et conseiller les parents. Des équipes éducatives organisées par le Directeur en présence de l'enseignant et de la famille sont conduites régulièrement afin de faire le point sur les actions concernant la scolarité.

Les parents et l'école :

La régularité et la **qualité des relations** construites avec les parents d'élèves constituent un élément déterminant pour le bon déroulement de la scolarité des élèves et dans l'accomplissement de la mission confiée au service public de l'éducation. Il est souhaitable que les parents rencontrent les enseignants régulièrement. Des réunions de classe sont organisées mais vous pouvez également solliciter l'enseignante pour un rendez-vous.

Les parents d'élèves :

Les parents d'élèves sont amenés à participer, par l'intermédiaire de **leurs représentants élus**, aux conseils d'école.

Ils sont élus chaque année en Octobre. Chaque parent ou responsable légal peut se présenter à cette élection, quelle que soit sa situation, sa nationalité, sauf dans le cas où le parent s'est vu retirer l'autorité parentale.

Les parents qui souhaiteraient se présenter à cette élection, peuvent se signaler dès maintenant à Mr Maridonneau pour plus d'informations ou directement auprès des parents élus lors du dernier scrutin :

Pour la liste indépendante M. Bonnes (0247677468)

Pour la FCPE Mme Mandereau-Tartarin (0274673667)

Absences :

Les parents doivent informer par écrit l'enseignant de **chaque absence ou retard** de l'élève, en indiquant le motif précis (un certificat médical n'est pas nécessaire). Au delà de quatre demi-journées sans justificatif valable, les absences sont signalées auprès de l'Inspecteur d'Académie.

Pour toutes les absences longues (au moins une semaine) il est obligatoire de demander l'autorisation à l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription. Vous devez pour cela faire un courrier que l'école transmettra par voie hiérarchique.

Le Morier : l'essentiel des petites infos !

Nous vous communiquerons (sauf les CP) la **fiche de renseignements** pré-remplie de votre enfant afin que vous vous assuriez que les informations sur ce document sont exactes.

Je vous rappelle que votre enfant doit être assuré et que vous devez fournir aux enseignants **l'attestation d'assurance**. Pour être bien assuré votre enfant doit bénéficier d'une double garantie : la responsabilité civile (s'il cause un dommage, pour indemniser la victime) et une protection individuelle (si votre enfant est victime d'un dommage).

Les photos de classes sont prévues pour le **mardi 18 septembre** toute la journée.

L'école bénéficie d'une **coopérative scolaire** affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Les sommes perçues par la coopérative proviennent principalement des bénéfices des événements festifs, de la vente des photos et de votre participation. Celle-ci n'est pas obligatoire mais elle nous permet de mener à bien des activités que nous pourrions difficilement faire sans elle (bus, spectacles, visite d'exposition, financement d'interventions diverses, ...). Le règlement peut être fait en espèce ou en chèque à l'ordre de la :
coopérative scolaire Morier élémentaire
en une seule fois ou de manière échelonnée.

Je vous communique les **dates des vacances scolaires** de cette année.

Vacances de la Toussaint	Du samedi 27/10/2012 au lundi 12/11/2012
Vacances de Noël	Du samedi 22/12/2012 au lundi 07/01/2013
Vacances d'hiver	Du samedi 16/02/2013 au lundi 04/03/2013
Vacances de printemps	Du samedi 13/04/2013 au lundi 29/04/2013
Vacances d'été	Samedi 06/07/2013

Attention : nous travaillerons **le mercredi 3 avril** et **le vendredi 06 juillet 2013**, pour compenser les deux jours supplémentaires pendant les vacances de la Toussaint.

Très bonne rentrée à tous !

Bien cordialement.

Frédéric Maridonneau, directeur de l'école du Morier